

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 4e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 2 avril 2019, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-061-02-04-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 mars 2019;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 mars 2019;
- Adoption des comptes;
- Dépôt des états financiers 2018 par Aline Guenette technicienne comptable chez Daniel Tétreault comptable;
- Comité Bellefeuille:
 - Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 février 2019;
 - Adoption du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2019;
 - Adoption des états financiers 2018;
 - Offre de service relative à la vérification des livres du Comité Bellefeuille;
 - Appui aux projets dans le cadre du fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Retour sur l'ouverture du coffre-fort;
- Achat du garage municipal:
 - Choix du notaire – résolution;
 - Choix de l'arpenteur – résolution;
 - Test de sol;
- Achat d'un nouveau photocopieur;
- Suivi du dossier de vente pour taxes;
- Offre de formation: Travaux d'infrastructure, conseil pour optimiser la gestion de vos projets;
- Relais pour la vie – correspondance;
- Projet concernant les souvenirs d'Authier;
- Présentation des résultats du Comité du 100^e d'Authier;
- Demande au fond FDT – École du Rang II;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

- Société canadienne de la Croix-Rouge – protocole d'entente;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

- Suivi de la période de dégel;
- Adjudication du contrat 2019-01 concernant l'entretien des chemins d'été 2019;
- Travaux chemin des Sables et chemin des Pionniers;
- Offre de balayage et de ramassage de la chaussée;
- Adoption de l'appel d'offre 2019-02 concernant la rénovation du bureau municipal;
- Centre communautaire – travaux de réparation à prévoir concernant l'infiltration d'eau;
- Embauche d'un inspecteur ou d'un étudiant;

HYGIÈNE DU MILIEU:

- Date des encombrants;

LOISIRS:

URBANISME:

- Dépôt d'une correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Entretien des fleurs – entente avec Monsieur Guy Désaulniers;
- Suivi projet Hydro-Québec;

PAROLE AU MAIRE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-062-02-04-19

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 mars 2019:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-063-02-04-19

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 mars 2019:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Serge Lachance, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

Adopté

No-064-02-04-19

Adoption des comptes :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 18,337.52 \$ pour le mois de mars 2019 ainsi que les salaires pour la période de mars 2019 pour un montant de 4,997.75 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Dépôt des états financiers 2018 par Aline Guenette technicienne comptable chez Daniel Tétrereault comptable:

Madame Aline Guenette, technicienne comptable chez la firme Daniel Tétrereault CPA, dépose les états financiers pour l'année 2018.

COMITÉ BELLEFEUILLE:

No-065-02-04-19

- Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 février 2019:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'adopter le compte-rendu de la réunion du 12 février 2019 du comité Bellefeuille.

Adopté

No-066-02-04-19

- **Adoption du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2019:**

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Angèle Auger, d'adopter le compte-rendu de la réunion du 26 mars 2019 du comité Bellefeuille.

Adopté

No-067-02-04-19

- **États financiers 2018:**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyé:

IL EST RÉSOLU d'accepter les états financiers 2018, tels que préparés par la Firme Daniel Tétreault, CPA.

Adopté

No-068-02-04-19

- **Offre de service relative à la vérification des livres du Comité Bellefeuille:**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du comité Bellefeuille, Accorde le service de l'audit des états financiers du 31 décembre 2019, à la firme Daniel Tétreault, CPA Inc. au montant de \$1,975.00. Il est à noter, que Monsieur Daniel Tétreault, CPA, est responsable de l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018.

Adopté

No-069-02-04-19

- **Appui aux projets dans le cadre du fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest:**

ATTENDU QUE Le fond de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots et pars et les blocs de lots (lots sous convention d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE le comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est: Mise en valeur des lots intramunicipaux de Bellefeuille;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Yvon Gagné et appuyée par Monsieur François Deschênes, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le comité Bellefeuille dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest. Il est également résolu d'autoriser Monsieur Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

Adopté

Retour sur l'ouverture du coffre-fort:

Le serrurier n'avait pas remarquer la première fois que le coffre-fort n'avait pas de poignée, ce qui fait donc, qu'il ne peut l'ouvrir.

ACHAT DU GARAGE MUNICIPAL:

No-070-02-04-19

- **Choix du notaire – résolution:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, de mandater le notaire Roger Vachon, pour légaliser la vente du garage pour un montant total de \$842.59.

Adopté

- **Choix de l'arpenteur – résolution:**

Après discussion, il fut convenu de ne pas faire arpenter le garage.

- **Test de sol:**

Après discussion, il fut convenu de ne faire effectuer aucun test de sol.

No-071-02-04-19

Achat d'un nouveau photocopieur – dépôt d'une proposition:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, de procéder à l'achat d'un photocopieur de marque Canon de chez Larouche Bureautique, au montant de \$4,075.00 plus taxes donc \$4,685.23.

Adopté

Suivi du dossier de vente pour taxes:

Le dossier ne peut être réglé cette année, donc c'est à suivre.

Offre de formation: Travaux d'infrastructure, conseils pour optimiser la gestion de vos projets:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'autoriser Madame Rachel Barbe à participer à la formation offerte par la MMQ au montant de \$316.00 plus taxes donc \$363.32.

Relais pour la vie – correspondance:

Après discussion, il fut convenu que le conseil n'apporterait pas leur soutien à cette cause.

Projet concernant les souvenirs d'Authier:

Il fut convenu de faire une salle d'exposition avec tous les souvenirs reliés au centième de notre municipalité, ainsi que des anciens souvenirs qui ont été retrouvés pour l'évènement.

No-072-02-04-19

Présentation des résultats du Comité du 100^e d'Authier:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'accepter la présentation ainsi que le dépôt des résultats du comité du 100^e. La présentation des résultats se définit comme suit:

Revenus : \$147,044.84 Dépenses: \$138.593.06 = Surplus de \$8,451.78

À titre informatif, \$2,106.35 a été versé en gratuité durant les années de préparation du 100^e.

Adopté

No-073-02-04-19

Demande au fond FDT – École du Rang II:

ATTENDU QUE le prochain dépôt de projet au Fonds de développement des territoires est le 19 avril 2019;

ATTENDU QUE le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier souhaite déposer le projet "Mise à jour du site internet – module de jeux – ordinateur portable – bâtiment administratif et remise":

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier veut utiliser ce programme d'aide financière afin de supporter le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier;

ATTENDU QUE ce projet est la priorité locale numéro 1 de la Municipalité d'Authier pour ce dépôt de projet;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, que la résolution **No-045-05-03-19** soit abrogée et remplacée par la suivante.

QUE Que le Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier présente au Fonds de développement des territoires le projet : "Mise à jour du site internet – module de jeux – ordinateur portable" au montant de \$28,00.00;
Madame Ginette Bellemarre, directrice générale et Madame Maude Bergeron, agente de développement rural soient autorisées à préparer et signer tous les documents requis pour le projet "Mise à jour du site internet – module de jeux – ordinateur portable – bâtiment administratif et remise" soumis au Fonds de développement des territoires pour le 19 avril 2019.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-074-02-04-19

Société canadienne de la Croix-Rouge – protocole d'entente:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'adhérer à la Société canadienne de la Croix-Rouge dans le cadre de notre programme à la Sécurité Publique, à la condition que les municipalités de Macamic, Authier-Nord et Chazel, donc ces dernières font parties de notre regroupement d'entraide, adhèrent également au protocole d'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi de la période de dégel:

Madame Rachel Barbe fit le suivi de la période de dégel. Ce dernier se résume en un ponceau de dégelé jusqu'à maintenant et d'autres sont à dégeler durant la semaine à suivre.

No-075-02-04-19

Adjudication du contrat 2019-01 concernant l'entretien des chemins d'été 2019:

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour l'entretien des chemins d'été 2019, l'ouverture s'est déroulée le mercredi 27 mars 2019 à 10h00 au bureau municipal en présence de Madame Nathalie Ayotte, directrice adjointe et de Madame Linda Provencher secrétaire-trésorière du Comité Bellefeuille. L'offre est la suivante :

Proulx et Genesse Inc.

- Prix forfaitaire au kilomètre : 95.80\$ / km
- Nombre de kilomètre dans le contrat: 85.26 km
- Total: 8 167.91\$
- TPS 5% 408.40\$
- TVQ 9,975%: 814.75\$

9 391.06\$

Il est à noter , qu'Il sera demandé que le contrat soit signé pour une durée de deux ans au même taux, soit pour un total de \$18,782.12.

Adopté

Travaux chemin des Sables et chemin des Pionniers:

Monsieur Jocelyn Caron, technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest, est en ce moment à travailler sur les devis concernant les travaux du chemin des Sables, ainsi que celui du chemin des Pionniers.

Offre de balayage et de ramassage de la chaussée:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Il y fait mention d'une offre à la municipalité que cette dernière réalise le balayage et le ramassage de la chaussée ainsi que des accotements asphaltés de notre réseau dans notre zone urbaine, pour le printemps 2019 pour un montant forfaitaire de \$1,260.00.

No-076-02-04-19

Adoption de l'appel d'offre 2019-02 concernant la rénovation du bureau municipal:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'adopter le devis de l'appel d'offre 2019-02 concernant la rénovation du bureau municipal, tel que présenté par Madame Rachel Barbe, directrice générale.

Adopté

Centre communautaire – travaux de réparation à prévoir concernant l'infiltration d'eau:

Il fut convenu de travailler à la préparation d'un devis pour les travaux de réparation concernant l'infiltration d'eau au centre communautaire. La présentation dudit devis est prévue pour mai prochain.

Embauche inspecteur ou étudiant:

Il fut convenu de procéder à l'embauche d'un inspecteur à temps plein ainsi qu'un étudiant pour la saison estivale. Il est à noter qu'une offre d'emploi à cet effet sera affichée.

HYGIÈNE DU MILIEU

Date pour les encombrants:

Cette dernière aura lieu pour samedi le 1^{er} juin prochain.

LOISIRS

URBANISME

Dépôt d'une correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Il y fait mention d'un délai de prolongation accordé à la municipalité afin de procéder à l'adoption des règlements de concordance nécessaires pour tenir compte de la révision du schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Entretien des fleurs – entente avec Monsieur Guy Désaulniers:

Il fut convenu avec Monsieur Guy Désaulniers, que ce dernier prendrait en charge l'entretien des fleurs mais non l'arrosage pour la saison estivale 2019. Un montant sera à déterminer à une réunion ultérieure.

Suivi avec Hydro-Québec:

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier a pris connaissance du projet présenté par Hydro-Québec;

ATTENDU QU' il est important pour la municipalité d'Authier de se prononcer à ce sujet et s'assurer que les demandes de tous nos citoyens soient écoutés et respectés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par et appuyé par de déposer à Hydro-Québec les demandes suivantes :

1. Les pylônes devront être installés le plus possible afin de les camoufler à la vue de nos citoyens résidant en bordure de la ligne;
2. Aucun produit chimique ne devra être utilisé pour le défrichage et l'entretien de la ligne sur tout notre territoire. Seul le débroussaillage manuel sera accepté;
3. La municipalité souhaite que la zone de l'esker soit identifiée à l'aide de panneau et qu'un appel à la vigilance soit inscrit afin de sensibiliser tous ceux qui pourront y circuler;
4. En bordure du poste, une ligne de conifère devra être plantée afin de contribuer à camoufler la vue et le bruit.

Adopté

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

- Service des Loisirs** : ▪ Il y a eu l'activité "Bye Bye l'hiver" qui s'est déroulé samedi le 30 mars dernier, auquel assistaient environ 60 personnes.
- Comité Jeunesse** : ▪ Un voyage dans le secteur de Montréal est prévu pour la fin de l'année scolaire. Jusqu'à maintenant 6 jeunes sont inscrits.
- O.M.H.** : ▪ Rien
- M.R.C.** : ▪ Rien
- Régie des déchets** : ▪ Il y est question d'une problématique avec un employé.
- École du Rang 2** : ▪ Rien
- Âge d'Or** : ▪ Rien
- Régie des incendies** : ▪ Rien
- Comité du 100e** : ▪ Dépôt des résultats par Mesdames Sylvie Deschênes, présidente ainsi que Claudette Coulombe, trésorière dudit comité.

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22h10.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.